



Module Réduction du temps de travail

Le module RHT de TimeAs permet de générer automatiquement le rapport 716.307.1 sur la réduction du temps de travail demandé par l'office du chômage.

Mai 2017

Le module TimeAs «Réduction de l'Horaire de Travail» TimeAs

Les absences RHT sont saisies et/ou planifiées pour les collaborateurs concernés. Nous créons dans TimeAs à cet effet un code salaire «RHT».

Le module RHT crée le fichier Excel sur la base de ce code salaire RHT saisi dans le software TimeAs. Ce fichier doit être complété par le bureau du personnel qui peut ensuite imprimer le formulaire.

Les personnes sont regroupées par le «Département» TimeAs attribué dans la fiche personnelle. Le n° AVS doit être renseigné dans la fiche personnelle sous «Matricule».

Il est possible de prendre en compte 3 Code salaire RHT

OK



VISION GLOBALE DES SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Le module crée un fichier Excel qui contient une feuille par département.

SIMPLE • RAPIDE • LOGIQUE

Excel																																							
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z	AA	AB	AC	AD	AE	AF	AG	AH	AI					
Société										Rapport concernant les heures perdues pour des raisons d'ordre économique par entreprise, resp. secteur d'exploitation										Période de décompte																			
P. Niklas + Fils SA																				Avril 2017																			
Secteur d'exploitation																																							
Administration																																							
Durée de travail déterminante durant la période de décompte															Durée normale contractuelle de travail																								
de		au		heures par jour		de		au		heures par jour		Hrs.		Indiquer seulement si le temps de travail est différent																									
No AVS										Nom et prénom										Signature employé(e)										Heures perdues total		A ne pas remplir							
756.0000.3734.80										Monsieur XYZ																				144.00									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30										
		8.00	8.00	8.00	8.00	8.00			8.00	8.00	8.00	8.00					8.00	8.00	8.00	8.00			8.00	8.00	8.00	8.00	8.00												

Depuis Excel, exportez en format PDF.

PDF																																							
Société										Rapport concernant les heures perdues pour des raisons d'ordre économique par entreprise, resp. secteur d'exploitation										Période de décompte																			
P. Niklas + Fils SA																				Avril 2017																			
Secteur d'exploitation																																							
Administration																																							
Durée de travail déterminante durant la période de décompte															Durée normale contractuelle de travail																								
de		au		heures par jour		de		au		heures par jour		Hrs.		Indiquer seulement si le temps de travail est différent																									
No AVS										Nom et prénom										Signature employé(e)										Heures perdues total		A ne pas remplir							
756.0000.3734.80										Monsieur XYZ																				144.00									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30										
		8.00	8.00	8.00	8.00	8.00			8.00	8.00	8.00	8.00					8.00	8.00	8.00	8.00			8.00	8.00	8.00	8.00	8.00												



Intéressé?

N'hésitez plus, contactez-nous!

Pablo Niklas + Fils SA
 Chemin des Boveresses 56
 1010 Lausanne
 Tél.: 021 654 21 21
 Fax: 021 654 21 20
 www.niklas.ch
 info@niklas.ch